AN/SS



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION

RUE FOUILLOUX (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Fouilloux par la société VEOLIA – 28 avenue Guynemer – 94600 Choisy-le-Roi, agissant pour le compte de la Coop 'Ivry Habitat – 6 promenée Supérieure – 94200 Ivry-sur-Seine (branchement neuf, travaux de génie civil pour création d'une bouche à incendie),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans ces voies nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Fouilloux <u>au droit des n°53 et 5</u> à compter du 2 novembre 2022 et jusqu'au 18 novembre 2022 les jours ouvrés de 8 heures 30 à 16 heures 30 :

- Neutralisation successive de la voie de circulation par demi-chaussée : la circulation alternée sera gérée par hommes trafic,
- Neutralisation partielle du trottoir : la circulation des piétons sera maintenue,
- Limitation de vitesse à 30 km/h.

ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société VEOLIA 28 avenue Guynemer 94600 Choisy-le-Roi.

FAIT EN MAIRIE, LE 13 OCT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation Clément Pecqueux Adjoint au Maire

Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire, la Responsable du service

Déplacements Stationnement Direction Espaces Publics

Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr LE 14 0CI 2002